

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 5 septembre 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Roger Guimond, Patrick N. Jean, Alain Martel, Jean-François Martel, Serge Pineault et Marie-Josée Thériault
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Invités : Danick Lagacé, agent d'aménagement, CSRNO (18 h 30) ; Jacques Rousseau, stratège en design graphique, Productions Rouj (19 h 15)
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 2023-249
Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**
3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
Aucune.
4. AMENDEMENT À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE
Suite à la présentation de M. Danick Lagacé, agent d'aménagement de la CSRNO, le Conseil recommande de procéder à la 2^e lecture intégrale de l'amendement à l'arrêté de zonage no 27-2018-07, le 19 septembre 2023 et, de la 3^e lecture par titre et adoption, le 3 octobre 2023. Il recommande également qu'un avis soit publié afin d'inviter la population à faire part de leurs commentaires ou questions, à cet effet, lors de ces réunions.
5. COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES QUARTIER 2 – APPEL D'OFFRES
RÉSOLUTION 2023-250
Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'un appel d'offres soit lancé du 6 au 20 septembre 2023, en vue de la collecte des déchets domestiques dans le Quarter 2 de la Ville de Saint-Quentin à partir du 1^{er} février 2024 jusqu'au 31 décembre 2027. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**
6. CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION DES NOUVEAUX POMPIERS
Les élus sont invités à assister à la cérémonie d'assermentation des nouveaux pompiers le 25 octobre à 19 h. L'endroit est à confirmer.
7. URBANISME : USAGES NON CONFORMES
Deux dossiers d'usages non conformes à l'arrêté de zonage sont présentés. Des recommandations sont apportées et un suivi sera effectué.
8. CIRCULAR MATERIALS
RÉSOLUTION 2023-251
Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le Conseil refuse d'établir un contrat avec Circular Materials, ce qui signifie que ce dernier gèrera les services et les coûts de collecte du recyclage (matériaux résidentiels du bac bleu) de la Municipalité directement à compter du 1^{er} mai 2024, ainsi que la promotion et l'éducation résidentielles associées. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. CYBERSÉCURITÉ – OFFRE DE COMPUTECH

RÉSOLUTION 2023-252

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la Ville de Saint-Quentin accepte la proposition de la compagnie COMPUTECH au montant de 12 645,97 \$ taxes incluses, avec les conditions s’y rattachant, afin de régler les vulnérabilités soulevées du rapport sur la Cybersécurité. **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

10. TRÉSORERIE : AJOUT DE NOUVEAUX SIGNATAIRES ET TRANSFERT DE FONDS DE RÉSERVE (FTE)

RÉSOLUTION 2023-253

En vertu du paragraphe 77(1) de la *Loi sur la Gouvernance locale*, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale et Greffière et M. Guy Chiasson, Directeur des finances et trésorier par intérim, soient ajoutés comme signataires autorisés pour les chèques et ordres de paiement de la municipalité. **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

RÉSOLUTION 2023-254

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu’un montant de 82 466,50 \$, représentant le premier versement pour l’année financière 2023 dans le cadre de l’Entente administrative sur le Fonds fédéral de la taxe sur l’essence (FTE), soit déposé dans le fonds de réserve, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l’entente. **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

11. FTE : ARGENT SUPPLÉMENTAIRE DÉCOULANT DE LA RÉFORME (QUARTIER 2)

Après avoir pris connaissance des quelques projets possibles et admissibles afin d’utiliser les fonds disponibles qui proviennent du Fonds de la taxe sur l’essence (FTE) soit, 57 546 \$, devant être utilisés en 2023, le Conseil recommande d’obtenir diverses informations en vue de l’aménagement possible d’un Parc d’eau (couts, emplacement, plan structures, etc.). Cet item sera ramené à la prochaine réunion du Conseil.

12. CLUB D’AGE D’OR : DEMANDE D’APPUI

RÉSOLUTION 2023-255

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Alain Martel, que le Conseil municipal appuie le Club d’Age d’Or Mgr Morneau de Saint-Quentin, en vue d’une demande de subvention au programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés, afin de permettre la pose d’un nouveau revêtement extérieur du bâtiment sis au 3, rue Beauséjour. **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

13. TRAVAUX PUBLICS : SUIVI ET ASPHALTAGE DE LA RUE MGR-MARTIN EST

RÉSOLUTION 2023-256

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l’offre de Northern Construction Inc. au montant de 698 200,00 \$ plus taxes, en vue des travaux d’asphaltage de la rue Mgr Martin Est et, que la soumission de Mr Line Painter au cout de 2 200,00 \$ plus taxes, relativement au même projet, soient approuvées.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2023-257

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la facture de A.L.P.A. Equipment Ltd, au montant de 3 476,30 \$ plus taxes, en vue de la réparation de la rétro-caveuse (Backhoe), soit acquittée. **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

14. CTAG : NOUVEAU LOGO PROMOTIONNEL

Suite à la présentation virtuelle par M. Jacques Rousseau, sratège en design graphique, Productions Rouj, de la nouvelle image de marque de la Ville de Saint-Quentin, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2023-258

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la nouvelle image de marque de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvée telle que présentée. **ADOPTÉE À CINQ VOTES POUR, UN VOTE CONTRE.**

15. CONGRÈS ANNUEL DE L'AFMNB : DU 13 AU 15 OCTOBRE 2023

Pour fin d'inscriptions au Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, du 13 au 15 octobre 2023, la Maire et 5 conseillers-ère confirment leur présence ainsi que celles de 3 conjointes.

16. SÉCURITÉ PUBLIQUE

La Maire et les conseillers Patrick Jean et Roger Guimond, confirment leur disponibilité à assister à la séance sur la sécurité publique qui aura lieu le 27 septembre 2023, 18 h à Edmundston.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-259

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-260

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17. COMITÉ DU PERSONNEL

Horaire de travail Ville et Centre touristique de l'ancienne gare

Suite à la réduction des heures de travail de la direction de la vie communautaire et du tourisme à 3 jours/semaine, un nouvel horaire a été établi à la gare afin d'apporter un soutien administratif aux postes à la direction de la vie communautaire et à la direction des sports et loisirs. Mme Alyssa Beaulieu, préposée à l'accueil sera ainsi à la gare tous les vendredis et Mme Mireille St-Laurent, suppléante à la réception, sera en poste tous les lundis. Cette modification en essai de septembre à décembre 2023, implique la suppléance à la réception municipale tous les vendredis en matinée qui sera effectuée en alternance par les suppléantes à la réception, soit Mmes Monique Ouellet, Mireille St-Laurent et Marielle Roy.

RÉSOLUTION 2023-261

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le nouvel horaire de travail à la Ville et au Centre touristique de l'ancienne gare soit approuvé tel que soumis. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Le conseiller Patrick Jean se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Poste à la direction de la vie communautaire et tourisme – permanence

RÉSOLUTION 2023-262

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que Mme Maud Chouinard soit embauchée en permanence à la Direction de la vie communautaire et tourisme et que son salaire soit majoré à l'échelon minimal du niveau 4 à compter du 4 septembre 2023. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Le conseiller Jean revient en réunion et le conseiller Serge Pineault se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Salaire de la trésorière adjointe

Compte tenu de l'embauche de M. Guy Chiasson, directeur des finances par intérim, le salaire de la trésorière adjointe est modifié à son salaire habituel. Toutefois, l'extension du salaire bonifié en vue de la formation du technicien comptable est maintenue jusqu'à la fin octobre 2023.

(Le conseiller Pineault revient en réunion)

Contrat d'entretien au Centre touristique de l'ancienne gare

RÉSOLUTION 2023-263

En raison de l'ajout d'entretien de nouveaux locaux (bureau des sports, loisirs et bureau satellite de la CSRNO), il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le contrat d'entretien des locaux du Centre touristique de l'ancienne gare soit augmenté de 20,00 \$/semaine à compter du 4 septembre 2023. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Absence de la brigadière Murielle Bernier

En raison de maladie, la brigadière scolaire Murielle Bernier sera absente du 4 au 15 septembre 2023. La suppléance de ce poste sera assurée par M. Étienne Bellavance et Mme Aline Roy, brigadièr-ère-s suppléants.

RÉSOLUTION 2023-264

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 27.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe